

Fiducie canadienne de bourses d'études – Régime d'épargne familial

États financiers semestriels

30 avril 2025

Non audité



Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	12

États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

États de la situation financière

Au 30 avril 2025 et au 31 octobre 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
		(audité)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 346 \$	8 052 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire 1)	614 232	588 377
Produits à recevoir et autres débiteurs	7 761	5 189
Subventions gouvernementales à recevoir	512	449
	626 851	602 067
Passif		
Créditeurs et charges à payer	2 908	2 426
	2 908	2 426
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	623 943	599 641
Représenté par :		
Fonds non discrétionnaires		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	154 925	150 835
Dépôts des souscripteurs (note 7)	253 369	241 130
Subventions gouvernementales	132 421	127 634
Revenu tiré des subventions gouvernementales	83 228	80 042
	623 943 \$	599 641 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA
Administrateur



Peter Lewis
Administrateur

États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Produits		
Intérêts	6 735 \$	6 029 \$
Profits réalisés à la vente de placements	16	698
Variation des profits latents	3 546	36 088
Dividendes	1 955	1 774
	12 252	44 589
Charges		
Frais d'administration (note 3a)	3 456	2 919
Frais de gestion de portefeuille	254	237
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	49	46
Honoraires du comité d'examen indépendant (note 3b)	5	4
	3 764	3 206
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	8 488 \$	41 383 \$

États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires au début de la période	599 641 \$	496 147 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	8 488	41 383
Transferts de régimes internes et externes	37 493	29 573
	45 981	70 956
Encaissements		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	12 239	10 676
Décaissements		
Subventions gouvernementales reçues (déduction faite des remboursements)	(655)	(825)
Paiements aux bénéficiaires		
Paiements d'aide aux études	(16 497)	(12 692)
Subventions gouvernementales	(16 124)	(13 643)
Remboursement de produits	(642)	(469)
Total des paiements aux bénéficiaires	(33 263)	(26 804)
Encaissements moins décaissements	(21 679)	(16 953)
Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	24 302	54 003
Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires à la fin de la période	623 943 \$	550 150 \$

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	8 488 \$	41 383 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
(Profits) réalisés à la vente de placements	(16)	(698)
Variation des (profits) latents	(3 546)	(36 088)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
(Augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	(2 572)	(79)
(Augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	(63)	(91)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	482	248
Achat de placements	(55 087)	(69 783)
Produit de la vente et de la venue à échéance de placements	32 794	59 867
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(19 520)	(5 241)
Activités de financement		
Transferts de régimes internes et externes	37 493	29 573
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs <i>(note 7)</i>	12 239	10 676
Subventions gouvernementales nettes (remboursées)	(655)	(825)
Paiements aux bénéficiaires	(33 263)	(26 804)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 814	12 620
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 706)	7 379
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 052	6 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 346	13 906
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Intérêts reçus	4 163	5 950

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations						Obligations (suite)					
Fédérales – 13,8 %						Fédérales – 13,8 % (suite)					
Calgary Airport Authority	3,34	7 oct. 2038	269	241	269	Aéroport de Montréal	3,03	21 avr. 2050	283	218	296
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	200	199	207	Administration de l'aéroport d'Ottawa	6,97	25 mai 2032	129	141	138
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 000	2 994	3 143	Administration de l'aéroport d'Ottawa	3,93	9 juin 2045	49	45	44
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	2 562	2 527	2 482	Winnipeg Airports Authority	5,21	28 sept. 2040	74	76	86
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 déc. 2026	433	423	410	Winnipeg Airports Authority	6,10	20 nov. 2040	107	118	107
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,55	15 déc. 2026	420	414	402					85 312	86 659
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2027	1 400	1 395	1 364	Provinciales – 20,0 %					
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,80	15 juin 2027	185	190	185	Province de l'Alberta	2,20	1 ^{er} juin 2026	2 350	2 343	2 376
Fiducie du Canada pour l'habitation	4,25	15 déc. 2028	575	606	600	Province de l'Alberta	2,55	1 ^{er} juin 2027	3 652	3 651	3 514
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 déc. 2029	150	151	150	Province de l'Alberta	2,90	1 ^{er} déc. 2028	3 610	3 631	3 523
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,60	15 déc. 2031	2 000	1 825	1 874	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	25	25	25
Fiducie du Canada pour l'habitation	3,65	15 juin 2033	1 000	1 027	1 026	Province de l'Alberta	2,05	1 ^{er} juin 2030	339	324	342
Edmonton Airport Authority	7,21	1 ^{er} nov. 2030	60	31	36	Province de l'Alberta	1,65	1 ^{er} juin 2031	328	301	291
Gouvernement du Canada	–	22 mai 2025	3 500	3 430	3 430	Province de l'Alberta	4,15	1 ^{er} juin 2033	74	77	74
Gouvernement du Canada	–	4 juin 2025	4 000	3 969	3 969	Province de l'Alberta	3,45	1 ^{er} déc. 2043	205	181	215
Gouvernement du Canada	–	18 juin 2025	8 271	8 077	8 077	Province de l'Alberta	3,30	1 ^{er} déc. 2046	175	148	188
Gouvernement du Canada	–	2 juill. 2025	2 000	1 984	1 984	Province de l'Alberta	3,05	1 ^{er} déc. 2048	256	204	230
Gouvernement du Canada	–	16 juill. 2025	6 500	6 336	6 336	Province de l'Alberta	3,10	1 ^{er} juin 2050	249	199	236
Gouvernement du Canada	–	30 juill. 2025	1 600	1 584	1 584	Province de l'Alberta	2,95	1 ^{er} juin 2052	168	129	171
Gouvernement du Canada	–	13 août 2025	6 530	6 361	6 361	Province de la Colombie-Britannique	2,30	18 juin 2026	1 100	1 098	1 130
Gouvernement du Canada	–	10 sept. 2025	5 500	5 346	5 346	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	1 772	1 772	1 725
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2026	207	205	198	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	2 007	2 022	1 965
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} sept. 2026	1 314	1 289	1 247	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	250	278	309
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} mars 2027	2 593	2 536	2 479	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	1 706	1 643	1 583
Gouvernement du Canada	1,00	1 ^{er} juin 2027	940	913	853	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2032	324	321	306
Gouvernement du Canada	8,00	1 ^{er} juin 2027	1 500	1 668	2 024	Province de la Colombie-Britannique	4,15	18 juin 2034	125	130	129
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} sept. 2027	2 475	2 489	2 468	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	53	63
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} mars 2028	950	975	944	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	100	100	120
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} sept. 2028	1 250	1 277	1 238	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	100	85	93
Gouvernement du Canada	4,00	1 ^{er} mars 2029	1 750	1 839	1 779	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	175	133	153
Gouvernement du Canada	2,25	1 ^{er} juin 2029	2 000	1 974	2 143	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	395	306	367
Gouvernement du Canada	3,50	1 ^{er} sept. 2029	1 775	1 837	1 833	Province de la Colombie-Britannique	2,75	18 juin 2052	605	445	478
Gouvernement du Canada	1,25	1 ^{er} juin 2030	2 500	2 328	2 457	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	1 400	1 401	1 471
Gouvernement du Canada	0,50	1 ^{er} déc. 2030	6 600	5 836	6 011	Province du Manitoba	2,60	2 juin 2027	1 200	1 201	1 158
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} juin 2031	5 548	5 144	5 355	Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	1 175	1 186	1 129
Gouvernement du Canada	1,50	1 ^{er} déc. 2031	2 000	1 839	1 926	Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	1 110	1 106	1 060
Gouvernement du Canada	3,25	1 ^{er} déc. 2034	350	355	352	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	53	57
Gouvernement du Canada	2,75	1 ^{er} déc. 2055	2 274	1 985	2 041	Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	53	50	53
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	281	330	407	Province du Manitoba	3,90	2 déc. 2032	27	28	27
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	433	570						
Aéroport de Montréal	6,95	16 avr. 2032	161	179	205						
Aéroport de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	173	223						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
Provinciales – 20,0 % (suite)						Provinciales – 20,0 % (suite)					
Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	115	139	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	2 870	2 770	2 561
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	100	97	120	Province de l'Ontario	3,60	8 mars 2028	4 252	4 362	4 183
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	100	94	119	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	10 925	10 997	10 447
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	336	270	288	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	100	113	133
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	129	79	107	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	13 300	13 242	12 804
Province du Manitoba	3,80	5 sept. 2053	47	42	46	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	2 179	2 085	2 041
Province du Nouveau-Brunswick	2,60	14 août 2026	1 556	1 557	1 557	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	227	207	217
Province du Nouveau-Brunswick	2,35	14 août 2027	500	497	475	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	1 000	945	924
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	320	324	311	Province de l'Ontario	2,25	2 déc. 2031	335	316	329
Province du Nouveau-Brunswick	2,55	14 août 2031	48	46	46	Province de l'Ontario	3,75	2 juin 2032	430	441	427
Province du Nouveau-Brunswick	3,95	14 août 2032	300	311	289	Province de l'Ontario	3,65	2 juin 2033	400	404	399
Province du Nouveau-Brunswick	5,50	27 janv. 2034	200	227	234	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	600	691	754
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	225	237	275	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	375	401	462
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	68	54	70	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	300	315	340
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	24	33	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	600	629	640
Province du Nouveau-Brunswick	2,90	14 août 2052	22	17	22	Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2043	325	292	317
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	1 500	1 507	1 516	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	700	615	696
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	625	608	566	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	525	417	504
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	733	735	701	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	404	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	451	450	443	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	495	385	442
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	859	806	756	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	709	436	487
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05	2 juin 2031	83	78	80	Province de l'Ontario	2,55	2 déc. 2052	271	192	229
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	17	21	Province de l'Ontario	3,75	2 déc. 2053	783	703	715
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	212	149	202	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	8	8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15	2 déc. 2052	56	43	50	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,85	27 juill. 2031	19	18	18
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 ^{er} juin 2027	500	495	518	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 ^{er} déc. 2051	7	5	7
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 ^{er} juin 2028	825	787	741	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	3,60	17 janv. 2053	25	21	24
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 ^{er} sept. 2030	488	464	442	Province de Québec	2,50	1 ^{er} sept. 2026	4 850	4 850	4 918
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40	1 ^{er} déc. 2031	50	47	48	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2027	5 250	5 268	5 061
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15	1 ^{er} déc. 2051	292	231	328	Province de Québec	2,75	1 ^{er} sept. 2028	8 863	8 874	8 463
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	4 725	4 720	4 593	Province de Québec	2,30	1 ^{er} sept. 2029	2 047	2 003	1 971
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	2 858	2 814	2 636	Province de Québec	1,90	1 ^{er} sept. 2030	1 351	1 277	1 252
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	6 654	6 660	6 484	Province de Québec	1,50	1 ^{er} sept. 2031	280	253	245
						Province de Québec	3,25	1 ^{er} sept. 2032	1 984	1 968	1 926
						Province de Québec	3,60	1 ^{er} sept. 2033	1 850	1 858	1 803
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2038	125	136	142
						Province de Québec	5,00	1 ^{er} déc. 2041	350	379	476
						Province de Québec	4,25	1 ^{er} déc. 2043	300	295	310
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2045	415	364	426
						Province de Québec	3,50	1 ^{er} déc. 2048	424	365	433
						Province de Québec	3,10	1 ^{er} déc. 2051	708	562	663
						Province de Québec	2,85	1 ^{er} déc. 2053	413	308	351
						Province de Québec	4,40	1 ^{er} déc. 2055	825	823	822
						Province de la Saskatchewan	2,55	2 juin 2026	918	918	958
						Province de la Saskatchewan	2,65	2 juin 2027	600	601	580
						Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	1 063	1 075	1 029

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,9 % (suite)						De sociétés – 29,9 % (suite)					
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,80	10 déc. 2030	577	582	576	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,54	30 juin 2039	427	464	427
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20	7 avr. 2032	737	746	705	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,61	30 mars 2047	346	375	389
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33	20 janv. 2033	296	308	296	Coastal Gaslink Pipeline LP	5,86	30 mars 2049	357	398	357
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,30	16 janv. 2034	723	756	723	Connect 6ix GP	6,11	30 nov. 2046	151	169	151
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90	12 juin 2034	472	488	471	Connect 6ix GP	6,21	30 nov. 2060	180	205	180
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,15	2 avr. 2035	257	257	257	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	450	432	436
Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,15	28 juill. 2082	188	193	187	Crombie Real Estate Investment Trust	3,92	21 juin 2027	700	705	697
Banque Canadienne Impériale de Commerce	-		245	247	245	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	555	582
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,80	22 sept. 2025	500	500	494	Crombie Real Estate Investment Trust	5,24	28 sept. 2029	235	245	235
Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	3,05	9 mars 2050	98	74	96	Crombie Real Estate Investment Trust	5,14	29 mars 2030	435	452	435
Canadian Western Bank	4,57	11 juill. 2028	272	283	272	CT REIT	4,73	15 janv. 2032	206	208	206
Capital City Link	4,39	31 mars 2046	208	200	187	CT REIT	5,83	14 juin 2028	249	263	249
Genovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	258	257	252	CT REIT	3,03	5 févr. 2029	211	204	211
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	1 130	1 331	1 399	CU Inc.	2,37	6 janv. 2031	346	311	343
Résidences pour retraités Chartwell	6,00	8 déc. 2026	255	265	255	CU Inc.	5,56	30 oct. 2037	300	331	322
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	220	218	227	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	215	269
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	881	845	855	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	737	742	943
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,03	28 févr. 2031	279	291	279	CU Inc.	3,76	19 nov. 2046	575	506	463
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	6,00	24 juin 2032	492	537	492	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	216	163	219
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40	1 ^{er} mars 2033	40	42	42	CU Inc.	4,66	11 sept. 2054	171	171	171
Classic RMBS Trust	1,53	15 sept. 2026	231	14	14	Dollarama Inc.	1,87	8 juill. 2026	750	740	729
Classic RMBS Trust	1,43	15 nov. 2051	281	271	-	DREAM Unlimited Corporation	5,11	12 févr. 2029	393	408	402
Clover LP	4,22	31 mars 2034	153	153	155	DREAM Unlimited Corporation	4,51	12 févr. 2031	237	238	237
Clover LP	4,22	30 juin 2034	92	92	94	Eagle Credit Card Trust	5,13	17 juin 2028	114	120	114
CNH CAPITAL	4,99	15 oct. 2029	255	156	153	Eagle Credit Card Trust	4,92	17 juin 2029	391	410	391
CNH CAPITAL	5,06	15 août 2031	337	345	244	Enbridge Gas Distribution Inc.	5,21	25 févr. 2036	192	206	205
Coast Capital Savings Credit Union	7,01	28 sept. 2026	161	168	161	Enbridge Gas Distribution Inc.	3,51	29 nov. 2047	40	33	33
Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	77	85	Enbridge Gas Inc.	5,67	6 oct. 2053	172	196	172
Coastal Gaslink Pipeline LP	5,40	30 sept. 2036	232	251	232	Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	474	463	468
						Enbridge Inc.	6,10	9 nov. 2032	355	394	388
						Enbridge Inc.	3,10	21 sept. 2033	1 240	1 131	1 102
						Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	265	320
						Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	936	849	1 014
						Enbridge Inc.	6,63	12 avr. 2078	1 046	1 092	1 106
						Enbridge Inc.	8,75	15 janv. 2084	240	278	240
						Enbridge Pipelines Inc.	2,82	12 mai 2031	2 500	2 354	2 326
						Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	626	787
						Enmax Corporation	3,84	5 juin 2028	39	39	37
						Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	316	350
						Enmax Corporation	4,70	9 oct. 2034	427	433	427
						EPCOR Utilities Inc.	3,55	27 nov. 2047	20	17	17
						EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	307	276	380

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,9 % (suite)						De sociétés – 29,9 % (suite)					
EPCOR Utilities Inc.	5,33	3 oct. 2053	233	256	233	Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	206	122	176
EPCOR Utilities Inc.	4,99	31 mai 2054	248	261	273	Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2063	84	78	81
First Nations ETF LP	4,14	31 déc. 2041	275	264	270	Hyundai Capital Canada, Inc.	2,01	12 mai 2026	145	143	145
Ford Credit Canada Limited	4,97	15 mars 2030	271	282	271	IA Groupe Financier	5,69	20 juin 2033	295	312	295
Ford Credit Canada Limited	3,84	15 sept. 2030	188	190	188	IA Groupe Financier	4,13	5 déc. 2034	370	373	370
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	406	374	383	Société financière IGM Inc.	3,44	26 janv. 2027	100	100	96
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	989	1 241	Inter Pipeline Ltd.	5,76	17 févr. 2028	282	295	282
FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	108	156	Inter Pipeline Ltd.	5,71	29 mai 2030	221	233	221
FortisAlberta Inc.	4,62	30 mai 2052	86	84	84	Inter Pipeline Ltd.	3,98	25 nov. 2031	967	926	952
FortisBC Energy Inc.	2,42	18 juill. 2031	2 000	1 867	1 841	Inter Pipeline Ltd.	5,85	18 mai 2032	385	407	385
FortisBC Energy Inc.	6,50	1 ^{er} mai 2034	750	881	869	Inter Pipeline Ltd.	5,09	27 nov. 2051	519	465	461
Financière General Motors du Canada Ltée	1,70	9 juill. 2025	3 000	2 991	2 906	Groupe Investors Inc.	7,45	9 mai 2031	100	116	133
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20	9 févr. 2028	302	310	302	Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	92	110
George Weston Ltée	4,19	5 sept. 2029	208	212	208	Groupe Investors Inc.	7,11	7 mars 2033	79	93	109
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	560	553	514	JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	743	726	713
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	245	267	Kingston Solar LP	3,57	31 juill. 2035	73	70	67
Gibson Energy Inc.	4,45	12 nov. 2031	294	297	294	Banque Laurentienne du Canada	4,19	23 janv. 2028	427	431	427
GMF Canada Leasing Trust	4,83	20 août 2029	183	186	183	Liberty Utilities Canada LP	3,32	14 févr. 2050	951	720	938
Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	814	784	812	Les Compagnies Loblaw Limitée	4,49	11 déc. 2028	387	401	457
GrandLinq GP	4,77	31 mars 2047	105	104	103	Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28	7 mai 2030	1 500	1 424	1 386
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	211	215	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,01	13 sept. 2032	250	265	257
Great-West Lifeco Inc.	3,34	28 févr. 2028	151	151	144	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,54	17 févr. 2033	252	287	348
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	354	412	449	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,15	29 janv. 2035	295	330	406
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	472	531	571	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90	18 janv. 2036	365	403	450
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	362	355	339	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,34	13 sept. 2052	270	278	270
HCN Canadian Holdings LP	2,95	15 janv. 2027	570	564	582	Les Compagnies Loblaw Limitée	5,12	4 mars 2054	220	220	220
Fiducie de marges de crédit hypothécaires	3,77	23 oct. 2027	511	517	511	Société Financière Manuvie	1,54	14 sept. 2026	1 450	1 422	1 399
Banque HomeEquity	4,24	28 janv. 2030	389	393	389	Société Financière Manuvie	3,99	22 févr. 2028	390	397	390
Honda Canada Finance Inc.	4,90	4 juin 2029	750	785	786	Société Financière Manuvie	5,41	10 mars 2033	541	567	541
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	187	196	218	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	779	744	756
Husky Midstream LP	4,10	2 déc. 2029	324	327	323	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	719	732	814
Hydro One Ltd.	2,97	26 juin 2025	3 000	3 000	2 956	Société Financière Manuvie	7,12	19 juin 2082	282	288	281
Hydro One Ltd.	2,23	17 sept. 2031	1 000	929	859	Crédit MBARC Canada Inc.	5,13	15 janv. 2030	270	274	270
Hydro One Ltd.	6,93	1 ^{er} juin 2032	919	1 089	1 149	MCAP Commercial LP	3,74	25 août 2025	278	278	268
Hydro One Ltd.	4,39	26 sept. 2041	250	243	251	MCAP Commercial LP	3,38	26 nov. 2027	204	201	204
Hydro One Ltd.	6,59	22 avr. 2043	133	164	208	Metro Inc.	4,00	27 nov. 2029	475	484	475
Hydro One Ltd.	3,91	23 févr. 2046	505	455	473	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	576	513	655
Hydro One Ltd.	3,64	5 avr. 2050	632	537	601						
Hydro One Ltd.	3,10	15 sept. 2051	62	47	47						
Hydro One Ltd.	4,46	27 janv. 2053	126	122	128						
Hydro One Ltd.	4,85	30 nov. 2054	315	325	325						
Hydro-Québec	2,00	1 ^{er} sept. 2028	108	105	105						
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	100	107	139						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,9 % (suite)						De sociétés – 29,9 % (suite)					
Morgan Stanley	1,78	4 août 2027	514	505	514	Plenary Properties LTAP LP	6,29	31 janv. 2044	32	36	43
Banque Nationale du Canada	1,53	15 juin 2026	2 500	2 463	2 424	Corporation Financière Power	6,90	11 mars 2033	287	335	332
Banque Nationale du Canada	4,97	7 déc. 2026	1 007	1 036	1 008	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,38	12 déc. 2028	140	70	72
Banque Nationale du Canada	3,64	7 oct. 2027	724	729	724	Real Estate Asset Liquidity Trust	2,87	12 févr. 2055	110	103	110
Banque Nationale du Canada	5,22	14 juin 2028	2 402	2 534	2 441	Reliance LP	2,68	1 ^{er} déc. 2027	129	126	130
Banque Nationale du Canada	5,43	16 août 2032	856	891	859	Reliance LP	2,67	1 ^{er} août 2028	435	422	412
Banque Nationale du Canada	5,28	15 févr. 2034	733	766	733	Reliance LP	5,25	15 mai 2031	243	255	243
Banque Nationale du Canada	4,26	15 févr. 2035	1 215	1 221	1 215	Reliance LP	4,39	16 avr. 2032	290	288	289
North Battleford Power LP	4,96	31 déc. 2032	23	24	24	Fonds de placement immobilier RioCan	5,61	6 oct. 2027	229	239	229
North West Redwater Partnership	2,80	1 ^{er} juin 2027	212	210	222	Fonds de placement immobilier RioCan	4,00	1 ^{er} mars 2028	95	96	95
North West Redwater Partnership	4,25	1 ^{er} juin 2029	1 020	1 045	1 135	Fonds de placement immobilier RioCan	2,83	8 nov. 2028	236	228	236
North West Redwater Partnership	3,65	1 ^{er} juin 2035	225	212	201	Fonds de placement immobilier RioCan	5,96	1 ^{er} oct. 2029	583	623	583
North West Redwater Partnership	3,70	23 févr. 2043	415	358	376	Fonds de placement immobilier RioCan	5,47	1 ^{er} mars 2030	233	244	234
North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	212	191	234	Fonds de placement immobilier RioCan	5,46	1 ^{er} mars 2031	462	484	462
North West Redwater Partnership	3,75	1 ^{er} juin 2051	250	210	249	Fonds de placement immobilier RioCan	4,62	3 oct. 2031	445	446	445
Nova Scotia Power Inc.	4,95	15 nov. 2032	254	265	254	Rogers Communications Inc.	3,65	31 mars 2027	513	516	552
Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	48	66	Rogers Communications Inc.	3,30	10 déc. 2029	327	320	333
Nova Scotia Power Inc.	4,50	20 juill. 2043	125	118	108	Rogers Communications Inc.	2,90	9 déc. 2030	156	148	151
Nova Scotia Power Inc.	3,57	5 avr. 2049	629	507	475	Rogers Communications Inc.	4,25	15 avr. 2032	562	562	540
Ontario Power Generation Inc.	1,17	22 avr. 2026	500	492	459	Rogers Communications Inc.	5,90	21 sept. 2033	204	223	203
Original Wempi Inc	7,79	4 oct. 2027	482	522	482	Rogers Communications Inc.	6,68	4 nov. 2039	234	267	277
Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	378	406	Rogers Communications Inc.	6,75	9 nov. 2039	365	419	461
Pembina Pipeline Corporation	3,31	1 ^{er} févr. 2030	1 402	1 368	1 373	Rogers Communications Inc.	6,11	25 août 2040	702	761	827
Pembina Pipeline Corporation	5,02	12 janv. 2032	252	263	252	Rogers Communications Inc.	6,56	22 mars 2041	438	498	571
Pembina Pipeline Corporation	5,22	28 juin 2033	209	219	209	Rogers Communications Inc.	5,25	15 avr. 2052	637	634	592
Pembina Pipeline Corporation	4,75	30 avr. 2043	149	137	158	Banque Royale du Canada	5,24	2 nov. 2026	857	884	862
Pembina Pipeline Corporation	4,74	21 janv. 2047	398	363	466	Banque Royale du Canada	2,33	28 janv. 2027	678	670	687
Pembina Pipeline Corporation	4,54	3 avr. 2049	108	95	91	Banque Royale du Canada	4,61	26 juill. 2027	800	825	820
Pembina Pipeline Corporation	4,67	28 mai 2050	796	713	701	Banque Royale du Canada	4,63	1 ^{er} mai 2028	263	273	265
Plenary Health Hamilton LP	7,25	31 août 2042	41	49	45	Banque Royale du Canada	1,83	31 juill. 2028	260	250	260
Plenary Health Hamilton LP	5,80	31 mai 2043	224	243	255						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Obligations (suite)						Obligations (suite)					
De sociétés – 29,9 % (suite)						De sociétés – 29,9 % (suite)					
Banque Royale du Canada	3,63	10 déc. 2028	289	291	289	La Banque Toronto-Dominion	5,42	10 juill. 2026	1 005	1 033	1 023
Banque Royale du Canada	5,23	24 juin 2030	5 129	5 515	5 413	La Banque Toronto-Dominion	2,26	7 janv. 2027	721	711	700
Banque Royale du Canada	2,94	3 mai 2032	1 016	1 006	1 000	La Banque Toronto-Dominion	4,21	1 ^{er} juin 2027	2 037	2 079	2 049
Banque Royale du Canada	5,10	3 avr. 2034	443	461	443	La Banque Toronto-Dominion	5,38	21 oct. 2027	1 089	1 144	1 091
Banque Royale du Canada	4,83	8 août 2034	670	692	670	La Banque Toronto-Dominion	4,68	8 janv. 2029	2 260	2 355	2 213
Banque Royale du Canada	4,50	24 nov. 2080	712	708	707	La Banque Toronto-Dominion	4,00	31 oct. 2030	496	504	496
Saputo inc.	3,60	14 août 2025	500	500	498	La Banque Toronto-Dominion	3,06	26 janv. 2032	605	601	600
Saputo inc.	1,42	19 juin 2026	750	736	721	La Banque Toronto-Dominion	4,13	9 janv. 2033	360	363	360
SGTP Highway Bypass	4,11	31 janv. 2045	131	125	115	La Banque Toronto-Dominion	5,18	9 avr. 2034	750	783	750
Sienna Senior Living Inc.	3,45	27 févr. 2026	125	125	118	La Banque Toronto-Dominion	7,28	31 oct. 2082	161	166	161
Sienna Senior Living Inc.	2,82	31 mars 2027	111	109	111	Toronto Hydro Corporation	3,49	28 févr. 2048	40	34	33
Sienna Senior Living Inc.	4,44	17 oct. 2029	157	159	157	TransCanada PipeLines Limited	3,80	5 avr. 2027	502	506	535
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,44	28 août 2026	396	396	368	TransCanada PipeLines Limited	3,39	15 mars 2028	190	190	204
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,19	11 juin 2027	568	563	591	TransCanada PipeLines Limited	3,00	18 sept. 2029	265	259	268
SmartCentres Real Estate Investment Trust	2,31	18 déc. 2028	205	193	176	TransCanada PipeLines Limited	6,50	9 déc. 2030	130	142	167
SmartCentres Real Estate Investment Trust	3,53	20 déc. 2029	288	279	304	TransCanada PipeLines Limited	5,33	12 mai 2032	538	574	548
SmartCentres Real Estate Investment Trust	5,16	1 ^{er} août 2030	254	263	254	TransCanada PipeLines Limited	4,55	15 nov. 2041	1 776	1 634	1 915
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63	30 juin 2044	890	1 027	1 118	TransCanada PipeLines Limited	4,35	6 juin 2046	20	18	18
Fiducie de capital Sun Life	7,09	30 juin 2052	40	45	46	TransCanada PipeLines Limited	4,33	16 sept. 2047	290	255	240
La Financière Sun Life inc.	2,58	10 mai 2032	2 822	2 780	2 715	TransCanada PipeLines Limited	4,18	3 juill. 2048	43	37	32
La Financière Sun Life inc.	2,80	21 nov. 2033	803	782	803	TransCanada PipeLines Limited	4,34	15 oct. 2049	375	327	295
La Financière Sun Life inc.	4,78	10 août 2034	372	386	372	TransCanada PipeLines Limited	5,92	12 mai 2052	48	52	48
La Financière Sun Life inc.	2,06	1 ^{er} oct. 2035	549	503	513	Union Gas Limited	2,81	1 ^{er} juin 2026	500	499	493
La Financière Sun Life inc.	5,12	15 mai 2036	336	354	336	Union Gas Limited	5,20	23 juill. 2040	809	847	1 071
La Financière Sun Life inc.	3,15	18 nov. 2036	200	190	171	Union Gas Limited	4,20	2 juin 2044	329	306	393
La Financière Sun Life inc.	5,40	29 mai 2042	443	466	484	Ventas Canada Finance Limited	3,30	1 ^{er} déc. 2031	509	479	485
TELUS Corporation	3,75	10 mars 2026	500	502	487	VW Credit Canada Inc.	4,42	20 août 2029	750	759	760
TELUS Corporation	3,63	1 ^{er} mars 2028	323	325	343	Wells Fargo & Company	2,98	19 mai 2026	1 192	1 189	1 227
TELUS Corporation	4,65	13 août 2031	234	241	234	Wells Fargo & Company	5,08	26 avr. 2028	371	383	371
TELUS Corporation	5,25	15 nov. 2032	961	1 018	944	Westcoast Energy Inc.	7,15	20 mars 2031	100	114	114
TELUS Corporation	5,10	15 févr. 2034	283	296	282					185 080	185 912
TELUS Corporation	5,15	26 nov. 2043	20	20	19						
TELUS Corporation	4,85	5 avr. 2044	155	148	176						
TELUS Corporation	4,40	29 janv. 2046	470	420	563						
TELUS Corporation	4,70	6 mars 2048	559	518	555						
TELUS Corporation	3,95	16 févr. 2050	431	356	463						
TELUS Corporation	5,65	13 sept. 2052	354	374	359						
Teranet Holdings LP	5,75	17 déc. 2040	132	131	129						
Thomson Reuters Corporation	2,24	14 mai 2025	1 750	1 750	1 705						
La Banque Toronto-Dominion	2,67	9 sept. 2025	2 850	2 847	2 821						
Total des placements à revenu fixe – 63,8 %										394 563	395 264

Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
Fonds négociés en bourse – 35,5 %				Total des actions – 35,5 %	219 669	158 633	
FINB BMO S&P 500	333	27 900	21 495				
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 143	46 246	36 478	Total des placements – 99,3 %	614 232	553 897	
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	590	16 956	16 305				
iShares Core S&P 500 Index ETF	852	33 685	27 243	Trésorerie et équivalents de trésorerie – 0,7 %	4 346	4 346	
iShares Core S&P U.S. ETF	1 269	71 300	37 849	Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %	618 578	558 243	
iShares Global Infrastructure Index ETF	232	10 917	6 874				
iShares Global Real Estate Index ETF	353	10 598	10 308	Total du fonds de placement	618 578	558 243	
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	55	2 067	2 081				
		219 669	158 633				

Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1^{er} mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Épargne C.S.T. inc. (« Épargne CST »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCÉE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

Note 2. Méthodes comptables significatives

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 18 juin 2025.

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reprend sans les modifier bon nombre des dispositions d'IAS 1, en plus d'ajouter de nouvelles dispositions, y compris les catégories spécifiées et les sous-totaux définis.

IFRS 18 doit être appliquée de façon rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et l'application anticipée est permise.

Le Régime évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

d) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net ⁱ⁾
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti ⁱⁱ⁾
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti ⁱⁱⁱ⁾

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 2. Méthodes comptables significatives (suite)

d) Instruments financiers (suite)

- i) Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.
- ii) Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- iii) Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

e) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu

fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

g) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à Épargne CST.

h) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

i) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

j) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

k) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à Épargne CST, en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

a) Distribution et administration du Régime (suite)

gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions sont renouvelables annuellement le 1^{er} novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, un montant de 3 456 \$ a été comptabilisé à titre de frais d'administration et de frais de tenue de compte (2024 – 2 919 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 191 \$ (31 octobre 2024 – 146 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à Épargne CST à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, un montant de 31 \$ a été versé à Épargne CST à même les frais de souscription perçus (2024 – 40 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 2 \$ (31 octobre 2024 – 4 \$).

b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2025, le Régime a comptabilisé une charge de 5 \$ (2024 – 4 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2025 s'élevaient à 5 \$ (31 octobre 2024 – néant).

c) Honoraires versés pour superviser et diriger les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 39 \$ (2024 – 49 \$) facturé par Épargne CST au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 25 \$ à payer à Épargne CST au 30 avril 2025 (31 octobre 2024 – 11 \$) relativement à ces charges.

d) Honoraires versés pour les services de gestion de placements fournis par Gestion d'actifs C.S.T. Inc.

Épargne CST a nommé Gestion d'actifs C.S.T. Inc. (« Gestion d'actifs C.S.T. »), une entité sous contrôle commun avec Épargne CST, à titre de gestionnaire de placement pour une partie des comptes de placement du Régime. L'entente demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit résiliée à la suite d'un préavis de

30 jours. La juste valeur du total des placements gérés par Gestion d'actifs C.S.T. s'élevait à 161 296 \$ (31 octobre 2024 – 149 080 \$).

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 100 \$ (2024 – 79 \$) facturé par Gestion d'actifs C.S.T. au titre des charges engagées pour la prestation de ces services. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 17 \$ à payer à Gestion d'actifs C.S.T. au 30 avril 2025 (31 octobre 2024 – 15 \$) relativement à ces charges.

Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement conformément à la politique et aux mandats de placement.

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la duration, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2025	31 oct. 2024
Moins de 1 an	10 %	9 %
De 1 an à 3 ans	17 %	17 %
De 3 à 5 ans	13 %	14 %
Plus de 5 ans	24 %	24 %
Total des titres de créance	64 %	64 %

Au 30 avril 2025, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 618 578 \$ (31 octobre 2024 – 596 429 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 14 692 \$ (31 octobre 2024 – 17 924 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 16 846 \$ (31 octobre 2024 – 20 033 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions

et les FNB du Régime, qui représentent 36 % (31 octobre 2024 – 36 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2025.

Au 30 avril 2025, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 2 197 \$ (31 octobre 2024 – 2 158 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2025		31 octobre 2024	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	8 %	49 764 \$	7 %	44 397 \$
AA/AA(élevée)/AA(faible)	26 %	162 041	26 %	157 341
A/A(élevée)/A(faible)	13 %	78 214	14 %	80 839
BBB	11 %	67 457	11 %	65 332
Non noté à court terme	6 %	41 433	6 %	32 736
Total des titres de créance	64 %	398 909 \$	64 %	380 645 \$

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les

Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2025 et 2024

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de liquidité (suite)

autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 36 % (31 octobre 2024 – 36 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 2 188 \$ (31 octobre 2024 – 2 148 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril est la suivante :

	2025	2024
Paiements des souscripteurs	5 594 \$	5 292 \$
Transferts de capital interrégimes	39 438	37 875
Remboursement du capital	(32 793)	(32 491)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	12 239	10 676
Solde au début de la période	241 130	227 573
Solde à la fin de la période	253 369 \$	238 249 \$

Note 8. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2025 était de 1 232 \$ (2024 – 1 250 \$).

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.
- Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.
- Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	394 563 \$	– \$	394 563 \$
FNB et titres de capitaux propres	219 669	–	–	219 669
Total des placements, à la juste valeur	219 669 \$	394 563 \$	– \$	614 232 \$

Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	– \$	372 593 \$	– \$	372 593 \$
FNB et titres de capitaux propres	215 784	–	–	215 784
Total des placements, à la juste valeur	215 784 \$	372 593 \$	– \$	588 377 \$

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux pour le semestre clos le 30 avril 2025 et l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Fiducie canadienne de bourses d'études

Parrainé par la

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8
1 877 333-7377

Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur

Épargne C.S.T. inc.
2235 Sheppard Avenue East, Suite 1600
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Fiduciaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington Street West, 2nd Floor
Toronto (Ontario) M5V 3L3

Auditeur

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8 Adelaide Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

Banque

Banque Royale du Canada
Royal Bank Plaza
South Tower
200 Bay Street, 10th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à www.epargnecst.ca

